

PROJET AGRINERGIE III : CONSTRUCTION DE SERRES PHOTOVOLTAIQUES ANTICYCLONIQUES D'UNE PUISSANCE DE 1,9 MWC



Contexte

La Réunion est engagée depuis de nombreuses années dans une politique de développement durable. Le programme de société GERRI est une des illustrations de cette dynamique réunionnaise en faveur des innovations en matière de développement durable.

L'un des axes prioritaires de ce programme se concentre sur la production d'énergie afin répondre aux besoins croissants du territoire (la consommation d'électricité a doublé en 15 ans) à travers le développement d'énergies renouvelables et en particulier l'électricité d'origine photovoltaïque. La Réunion est ainsi devenue la région française hébergeant le plus grand nombre d'installations photovoltaïques raccordées au réseau. Le PRERURE (Plan Régional des Energies Renouvelables et de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie), lancé en 2003, prévoit la mise en place de 100 MWC (mégawatt crête) photovoltaïque connectés au réseau d'ici 2030.

Cependant, après un fort développement dans les années 2000, le secteur de l'énergie photovoltaïque à La Réunion connaît de profonds bouleversements depuis fin 2010 avec la suppression de la défiscalisation pour les nouvelles opérations et la diminution progressive des tarifs de rachat de l'électricité par EDF. Dans ce contexte, nombre de projets pourtant rentables ont des difficultés à obtenir des financements.



Finalité

Le projet Agrinerergie III, développé par la filiale réunionnaise AUSTRAL Energy, du Groupe AKUO Energy, a pour finalité de construire et d'exploiter une centrale photovoltaïque située dans le sud de l'île de la Réunion.

Le projet vise un double objectif de développement : (i) industriel, par la mise en service d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 1,9 MWC et (ii) agricole.

Descriptif du projet et impacts



Le projet Agrinerergie III a pour objet la création de serres photovoltaïques anticycloniques sur une surface totale de 2,6 hectares. Cette centrale prend la forme de plusieurs unités de serres anticycloniques équipées de panneaux photovoltaïques. La particularité de ce projet réside dans le concept d'Agrinerergie développé par AKUO afin d'assurer la synergie technique entre agriculture et photovoltaïque.

En effet, ces serres accueilleront une exploitation agricole de fruits de la passion hors-sol. Ce mode de production sous-serre est une nécessité en raison de la virose qui touche le fruit de la passion au niveau local mais également à l'échelle mondiale, avec une envolée conséquente des cours de ce fruit. La serre agricole solaire, en permettant de maintenir l'activité agricole tout en augmentant ses rendements et en produisant de l'électricité d'origine photovoltaïque, représente une méthode unique et innovante pour répondre aux enjeux de développement durable de l'île de La Réunion.

Le projet présente deux intérêts majeurs pour le territoire :

- concourir à l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans la production électrique de l'île, conformément aux objectifs du Grenelle de l'environnement et de sa déclinaison locale GERRI,
- préserver et développer une production agricole spécifique, le fruit de la passion, permettant la valorisation des terres agricoles et le maintien de l'emploi.

Financement

L'AFD a accordé en mai 2011 un prêt de 2 millions d'euros au Groupe AKUO Energy pour le financement de son projet Agrinerergie III.

Contacts

AFD Saint-Denis
44 rue Jean Cocteau
BP 2013
97488 Saint-Denis Cedex – La Réunion

Responsable Secteur Privé : **Olivier SAURIER**
Tél : 0262 90 00 90 - Email : sauriero@afd.fr

<http://reunion.afd.fr>

développeur d'avenirs durables